



Notre-Dame des Landes

Le SNJ condamne les agressions contre les journalistes

Des équipes de reportage de France Télévisions ont été agressées, des journalistes blessés. Les faits se sont déroulés à Notre-Dame-des-Landes, au cours de la dernière manifestation des opposants au transfert de l'aéroport.

Une journaliste de France 3, choquée, est en arrêt de travail. Le véhicule de reportage de son équipe a vu ses vitres brisées à coups de barre de fer.

Une autre journaliste, JRI à France 2, blessée, est en arrêt de travail pendant plusieurs jours. Elle a été touchée par le jet d'un projectile.

Dans les deux cas, des agressions délibérées, dont les auteurs voulaient « casser du journaliste ». Sur certains sites ou blogs, des flots de haine sont déversés : « *Pour nous, les journalistes ne sont que des flics sans uniforme* », « *Nous avons fait sauter des pare-brises, tapé et gazé des journalistes et les personnes qui les ont défendu* ». Autant de propos qui mériteraient des actions en justice.

La direction de l'information de France 2 a fait preuve de réactivité en proposant aux équipes de reportage de décider si elles doivent être épaulées par des vigiles ; hélas, la mesure ne réglera rien. En revanche, cette direction doit montrer sa détermination à défendre ses salariés en portant plainte contre les agresseurs des journalistes.

Le SNJ condamne fermement ces agressions contre des journalistes. Elles sont de plus en plus fréquentes et inquiétantes pour la liberté de la presse. Le SNJ est prêt à accompagner en justice les journalistes victimes de ces violences, et demande à la direction de faire également cette démarche, conformément aux dispositions de l'accord collectif de France Télévisions.

Paris, le 14 octobre 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)